



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour entrepôt de matériaux sur la voie publique
- pour stationnement exceptionnel de poids lourd
- pour création d'un accès sur la voie publique

RM/AB/ABI

Vu la pétition de : **Agence Funéraire Colombe**

11 Place Jean Moulin

13320 Bouc Bel Air

04 42 54 72 01

agencefunerairecolombe@gmail.com

En date du 12/07/2022, tendant à autoriser la mise en place provisoire de matériaux,
2025 Rue Victor Gélou, 13320 Bouc-Bel-Air.

DETAIL DES TRAVAUX

- ENTREPOT MATERIAUX SUR PARKING EN TOUT VENANT PROCHE CIMETIERE

LIEUX

- 2025 RUE VICTOR GELU, 13320 BOUC BEL AIR

Début de l'intervention : A partir du lundi 25 juillet 2022

Durée probable : 2 mois

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 18 juillet 2022



Richard MALLIÉ,
Maire

